



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Outils, techniques et strategies servant a developper les competences phraseologiques

Author: Monika Sułkowska

Citation style: Sułkowska Monika. (2011). Outils, techniques et strategies servant a developper les competences phraseologiques. "Linguistica Silesiana" (Vol. 32 (2011), s. 229-246).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

MONIKA SUŁKOWSKA
Université de Silésie

OUTILS, TECHNIQUES ET STRATÉGIES SERVANT À DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PHRASÉOLOGIQUES¹

TOOLS, TECHNIQUES AND STRATEGIES IMPLEMENTED IN ORDER TO DEVELOP THE PHRASEOLOGICAL COMPETENCE

The major task of this paper is to show and discuss the tools, techniques and strategies which affect the development of phraseological competence in foreign languages. First, the author will investigate a wide range of available dictionaries as well as French textbooks. Then, the selected techniques and phraseo-didactic strategies will be explored. Finally, the author will provide an in-depth review of the method according to which the discussed techniques and strategies have been put in practice in the selected texts on phraseo-didactics.

1. Introduction

Les constructions figées de toute sorte (expressions idiomatiques, collocations, parémies, etc.) constituent l'une des pierres d'achoppement traditionnelles dans l'acquisition des langues étrangères. Les unités figées englobent différents types de structures polylexicales qui sont figées à différents degrés et qui se caractérisent par différents degrés d'opacité sémantique. Par conséquent, à cette catégorie appartiennent des constructions qui se révèlent assez faciles pour les non natifs et celles qui sont pour eux très embarrassantes parce que leur rapport image-sens est peu explicite aux yeux des non natifs. L'énoncé idiomatique peut être souvent pour l'interlocuteur étranger un message énigmatique parce qu'il arrive qu'il ne comprenne pas le sens de cet énoncé, bien qu'il connaisse et qu'il

¹ Ce travail fait partie du projet n° NN 104 057439 réalisé dans les années 2010–2012 et financé par le budget de l'État.

comprenne la signification de tous les éléments lexicaux qui paticipent à la formation de cette expression. P.ex. *cordon-bleu, tenir tête, à bon chat, bon rat...* Il est hors de doute que la connaissance des structures figées et idiomatiques est absolument indispensable pour que l'étudiant puisse accéder à une compétence communicative respectable tant orale qu'écrite, d'autant plus que la fréquence des unités phraséologiques est assez significative dans chaque système linguistique. L'importance des structures figées dans le processus d'acquisition de chaque langue naturelle donne le droit de parler des compétences phraséologiques qu'il faut développer aussi bien au niveau réceptif que productif.

2. Expressions figées selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

Les expressions figées sont recommandées dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). En ce qui concerne les expressions de base, l'utilisateur doit savoir employer les plus fréquentes au quotidien dès le niveau A1 pour parler de lui-même et pour décrire les autres. Les formules mémorisées dans la langue parlée sont indiquées à partir du niveau A2. Ces formules et expressions de base doivent s'employer correctement à partir du niveau B1. Les expressions idiomatiques sont recommandées à partir du niveau C. Parmi ces expressions figurent aussi bien les interjections que les expressions imagées, les expressions familières et les régionalismes. Leur maîtrise doit être complète au niveau C2. Les proverbes font partie de la compétence sociolinguistique, car ils contiennent des éléments culturels. Ils sont donc à placer au même rang que les expressions idiomatiques, donc aux niveaux C1 et C2. En ce qui concerne les collocations, il convient de les situer également au niveau C, au même rang que les expressions figées antérieures. Selon le CECR les expressions figées font partie d'un processus d'acquisition à long terme. C'est pourquoi il est vivement conseillé de s'y mettre dès le début de l'apprentissage et de façon progressive.

Le CECR distingue deux sortes de compétences, les compétences partielles et les compétences globales (cf. I.González Rey, 2007). Les compétences partielles concernent la maîtrise d'opérations fonctionnelles liées à des domaines de spécialité. Dans ce cas, la production d'énoncés figés issus d'un champ d'action restreint résulte du comportement semi-automatique de l'utilisateur dans des situations limitées en nombre. Dans le processus d'acquisition de la compétence partielle, l'objectif à atteindre consiste dans la réalisation de tâches concrètes bien délimitées, en suivant les démarches ci-dessous :

1. déterminer le type de domaine : public, professionnel, éducatif ou personnel ;
2. fixer l'objet principal par rapport au type de domaine : développer des habilités sociales, améliorer la réalisation d'un travail, apporter un soutien aux études, rendre la vie à l'étranger plus facile;

3. situer le cours, la matière ou le module dans le cadre précis d'une offre-demande de services linguistiques, nommés *cours spécialisés*, *cours sur objectifs spécifiques*, *préparation pour un séjour de résidence à l'étranger*, *compréhension de la langue des travailleurs immigrés*, etc. ;
4. aligner les activités sur les compétences visées et leurs composants : par exemple, des activités de langue pour l'interaction orale, ou de lexique dans les composants linguistiques et sociolinguistiques ;
5. choisir une approche pédagogique centrée sur le développement de stratégies permettant la réalisation de tâches pourvues de la dimension linguistique correspondante ;
6. identifier les expressions linguistiques figées liées aux tâches en question ;
7. fixer un objectif communicatif précis pour les employer ;
8. reformuler les résultats en modifiant les compétences visées : orales, écrites, d'interaction ou de médiation.

En ce qui concerne l'acquisition des expressions figées dans une compétence globale, le CECR définit les démarches suivantes dans le paragraphe de la compétence lexicale :

1. leur repérage dans des textes authentiques, oraux et écrits ;
2. le maniement de dictionnaires phraséographiques et de recueils ;
3. le recours à des informateurs ;
4. leur utilisation dans des contextes adéquats ;
5. leur visualisation en images ;
6. la mémorisation de listes d'expressions, accompagnées de leur équivalents dans d'autres langues ;
7. l'exploration de champs sémantiques et la construction de cartes conceptuelles ;
8. la compréhension des structures et la mise en pratique (locutions idiomatiques, verbes à préposition fixe, etc.) ;
9. la comparaison interlinguistique des expressions figées.

Bien que le CECR range les expressions figées parmi les éléments lexicaux de la communication linguistique, il admet la possibilité de les incorporer dans la compétence grammaticale lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un schéma phraséologique pour l'insertion lexicale (*par exemple...*, *pouvez-vous me donner... ?*). Dans ce cas, même si elles sont considérées comme « matériel complexe », elles peuvent être introduites très tôt dans l'apprentissage de la langue à condition qu'elles soient mémorisées par coeur.

Le CECR laisse aux utilisateurs, enseignants, examinateurs et concepteurs de méthodes, la liberté de décider les moyens de parvenir à l'incorporation de l'enseignement des expressions figées dans l'apprentissage des langues vivantes. Leur classification comme éléments lexicaux, et non grammaticaux, les rend insignifiants par rapport au reste des composantes de la langue. En tant qu'unités lexicales, elles sont censées être apprises par coeur dans le CECR, sans droit à une attention particulière d'un point de vue phonétique ni grammatical. Or tout l'intérêt se trouve dans les traits définitoires de ces segments, à savoir des traits articulatoires propres et des structures formelles et sémantiques riches en nuances.

Ceci exige un traitement à part, pourvu d'une méthodologie mettant en place des compétences passive, active et sélective de ces unités.

3. Matériel pédagogique pour la didactique des expressions figées en FLE

Depuis les années soixante-dix du XX^e s., les travaux de phraséologie ont abordé des problèmes très divers, toutefois tout le temps les recherches inspirées par la didactique des phraséologismes sont restées peu nombreuses. Par conséquent, l'enseignement de la phraséologie reste en grande partie un domaine inexploré, comme le prétendent p.ex. K.Daniels (1983 : 162) ou C.Schouten-Van Pareren (1985 : 238). En outre, B.Wotjak (1996 : 4) dit que la phraséodidactique est un domaine « négligé » de la didactique des langues étrangères.

L'étude des outils élaborés pour l'enseignement du FLE, réalisée par I.González Rey (2007) à partir des catalogues des grandes maisons d'éditions (Hachette, Clé International, Didier/Hatier, etc.) et le maniement des ouvrages qui y sont cités, met en lumière la présence de deux types d'ouvrages :

1. Les méthodes intégrales, portant sur l'enseignement de la langue et la culture françaises dans une approche communicative et fonctionnelle, composées d'un livre de l'élève et d'un cahier d'exercices à part ou bien incorporé dans le premier, et complétées d'une série de matériels auxiliaires plus ou moins large: guide du professeur, cassettes audio, cassettes vidéo, CD-rom, sites Internet. L'ensemble de ces méthodes est étalé sur 3 niveaux (débutant, intermédiaire et avancé) pour un public enfant, adolescent et adulte.
2. Les compléments pédagogiques, à composante variée : livres d'entraînement portant sur un aspect concret de la langue (la phonétique, l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le lexique, ...), des dictionnaires (de la langue ou encyclopédiques), des collections d'ouvrages techniques de référence (pour aller plus loin dans la formation ou l'autoformation des enseignants ou des apprenants).

Mais où se trouve l'exploitation des expressions figées dans ce matériel ? À titre d'exemple, dans le manuel *Action 3* (1999), il existe un traitement des expressions figées, discursif d'une part, systématisé en phrases, d'autre part, et finalement exploité dans des exercices d'entraînement. Dans la mise en discours des expressions, les auteurs s'inspirent des procédés mnémotechniques pour favoriser la mémorisation. Dans *Allons-y 2* (1997), la présence et le traitement des expressions figées sont remarquables sous tous les aspects. Ce manuel s'intéresse à tous les types d'expressions figées :

- formules routinières (*me voilà, d'accord, un point, c'est tout*),
- expressions imagées (*casser les pieds, en faire à sa tête, être sans le sou*),
- collocations (*prendre la parole, dresser le bilan, mettre en place*),
- parémies (proverbes : *On a souvent besoin d'un plus petit que soi !* et phrases proverbiales : *Paris vaut bien une messe. Il n'y a plus de Pyrénées*).

Actuellement, comme le dit L.Wéry (2000), il est quasi impossible de rédiger un manuel sans y inclure des expressions figées. Elles sont souvent présentées de la même façon que le vocabulaire, sans mentionner le fonctionnement interne stylistique de l'expression. Le plus souvent, elles n'ont pas de traitement particulier et par conséquent, les étudiants ne les voient pas comme un élément à part du lexique de base. À titre d'illustration, *Le Nouvel espace 2* (1995), destiné aux étudiants moyens : dès sa quatrième leçon il présente des expressions figées dans des documents écrits, sur lesquelles il attire l'attention de l'étudiant FLE. Les concepteurs de manuel, dans ce cas, sont conscients de l'importance de ces expressions idiomatiques mais leur accordent un statut comparable au vocabulaire classique. En effet, ils jugent bon d'en insérer dans leurs dialogues mais s'y arrêtent peu systématiquement. De plus, ils ne proposent qu'un seul exercice de production consacré aux expressions dans le manuel. Dans les livres portant uniquement sur le vocabulaire, les expressions idiomatiques ont une place de plus en plus nette. En analysant le manuel *Vocabulaire* (1993) du niveau avancé, on constate pour chaque champ lexical un exercice presque systématique sur les expressions idiomatiques. Mais la portée d'un tel exercice pour un étudiant en FLE est parfois faible. C'est l'enseignant qui devrait expliquer presque toutes les métaphores pour que la phase compréhension soit réussie et les phases d'appropriation et de production n'y sont pas prévues.

Mis à part les manuels de français, ce sont surtout les compléments pédagogiques qui travaillent le plus les expressions figées. On pense ici aux dictionnaires et aux recueils phraséologiques, monolingues et multilingues (cf. L.Zaręba, 2004). Parmi les dictionnaires phraséologiques français monolingues très connus, il faut mentionner le *Dictionnaire des expressions et locutions figurées* (1994) d'A.Rey et S.Chantreau. Il peut être considéré comme le premier ouvrage de ce type construit sur des bases scientifiques. L'ouvrage contient environ 10 000 unités phraséologiques, figurées et imagées, entièrement ou partiellement lexicalisées. Il s'agit d'une liste quasi exhaustive d'expressions, classées alphabétiquement selon le premier mot contenu dans l'expression. Mais les explications sur le signifié des expressions sont parfois difficiles à saisir pour un étudiant en FLE moyen. Un autre dictionnaire important est intitulé *Le Bouquet des expressions imagées* (1990) et il a été rédigé par C.Duneton. Avec ses 30 000 locutions environ l'oeuvre de C.Duneton est le plus grand et le plus important dictionnaire phraséologique français monolingue. Il est en même temps historique et thématique. Il porte pour sous-titre : *Encyclopédie thématique des locutions figées de la langue française*. Dans son tableau des thèmes, l'auteur a distingué 18 champs sémantiques qu'il a subdivisés en sous-thèmes. À l'intérieur de chaque champ sémantique, les expressions ont été groupées chronologiquement. Mais l'auteur ne précise cependant pas si l'expression est vivante de nos jours et à quel niveau de langue elle appartient. C'est un inconvénient considérable si l'on pense à l'usager non-francophone. En 1984 un ouvrage qu'il convient également de relever a été publié, à savoir le *Dictionnaire des expressions* de B.Lafleur. Ce dictionnaire compte près de 2500 unités, il appartient donc à la catégorie des dictionnaires moyens. Les locutions y sont

classées par ordre alphabétique selon le centre sémantique (mot-clé), le plus souvent c'est le nom, moins souvent l'adjectif ou l'adverbe, éventuellement le verbe. L'index des mots-clés facilite la consultation. Le sens des expressions est élucidé et l'usage en est illustré par deux exemples : l'un venant de l'auteur, l'autre original. Ce dictionnaire ne donne pas d'informations relatives au niveau de langue. Dans notre petite revue nous ne pouvons pas omettre de mentionner un autre dictionnaire phraséologique intéressant : le *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées* de R.Galisson, publié en 1984(a). C'est le premier dictionnaire phraséologique pédagogique. R.Galisson est le premier à avoir compris la nécessité de rédiger un ouvrage où l'étudiant peut non seulement comprendre une expression mais peut aussi en produire. L'ouvrage qui compte environ 500 expressions se présente en deux parties : la première est le dictionnaire de compréhension : l'étudiant prend le premier mot clé de l'expression et recherche le sens de l'expression qui lui est présentée sous forme de paraphrase simple ; la seconde partie permet à l'étudiant de produire l'expression adéquate à ce qu'il voudrait exprimer en présentant une série de mots au sens propre que l'étudiant prend pour aller vers l'expression imagée. La nouveauté de cet ouvrage consiste en sa double conception. La première partie présente les locutions selon le principe sémasiologique, alors que la deuxième adopte le critère onomasiologique. La première partie est un dictionnaire de réception allant de la forme d'un groupement de mots vers son sens. P.ex. *coq – être comme un coq en pâte* – « avoir son confort, être bien soigné ». La deuxième partie est un dictionnaire de production allant de la notion vers la forme. P.ex. confort – « avoir son confort, être bien soigné » – *être comme un coq en pâte*. Dans sa partie sémasiologique, les mots vedettes sont disposés alphabétiquement selon le premier nom, adjectif ou verbe se trouvant dans l'unité. La partie onomasiologique est disposée alphabétiquement d'après les éléments notionnels. Elle est précédée d'un schéma de classement des notions et de leur index. La disposition onomasiologique permet au lecteur de voir les microsystèmes des unités figées qui appartiennent à une notion donnée.

À part les dictionnaires phraséologiques proprement dits, qui aspirent à la description complète des unités figées, il faut aussi mentionner des autres qui constituent des recueils de locutions sélectionnées et étudiées dans une perspective donnée. Tel est p.ex. l'ouvrage de J.Jouet (1990) intitulé *Les mots du corps dans les expressions de la langue française* où l'auteur s'est proposé de présenter l'univers de la phraséologie somatique extrêmement riche. Ce dictionnaire présente près de 750 unités. Le même domaine phraséologique a été abordé par M.Lair (1990) dans son oeuvre *Les bras m'en tombent*. L'auteur de cet ouvrage a répertorié près de 850 locutions populaires. Les deux livres se complètent et constituent une belle contribution à la phraséologie somatique. M.Lair est aussi l'auteur d'un autre recueil relatif aux expressions populaires d'origine culinaire intitulé *À la fortune du pot* paru en 1989. La même thématique a été abordée par C.Guillemard dans *Les mots d'origine gourmande* (1986). En ce qui concerne les proverbes, citons des recueils tels que *Dictons des bêtes, des plantes et des saisons* de J.-M.Wethelet (1985), *Dictons de la pluie et du beau temps* de J.Cellard

et G.Dubois (1985) et *Le dictionnaire des proverbes et des dictons de France* rédigé par J.Y.Dourmon en 1986, ou encore le *Dictionnaire du gai parler* de M.Lis et M.Barbier (1980) qui présente 4500 expressions traditionnelles et populaires ; le *Trésor des expressions françaises* de S.Weil et L.Rameau (1981) contenant presque 250 locutions d'origine biblique, mythologique et historique ; *Ça mange pas de pain* de J.Cellard (1982) ; le *Dictionnaire du français parlé* de Ch. Bernet et P.Rézeau (1989). Ce dernier ouvrage est particulier parce qu'il contient la phraséologie familière du français contemporain.

En ce qui concerne les dictionnaires phraséologiques bilingues franco-polonais et polono-français il faut avant tout mentionner les ouvrages de L.Zaręba tels que *Frazeologiczny słownik francusko-polski* (1973), *Wybór polsko-francuskich frazeologizmów czasownikowych* (1984), *Frazeologiczny słownik polsko-francuski* (1995), *Słownik idiomatyczny francusko-polski* (2000) et *Idiomy polsko-francuskie* sous la rédaction de L.Zaręba et B.Kochan (1999).

Bien que le nombre de dictionnaires phraséologiques mono et multilingues soit aujourd'hui assez vaste et varié, il est vrai qu'ils n'aident plutôt qu'à comprendre des expressions idiomatiques. La partie acquisition et production reste à gérer par l'enseignant. C'est peut-être la raison pour laquelle on observe ces derniers temps une tendance croissante à des manuels phraséologiques dont le besoin sur le marché pédagogique est constant. Néanmoins, les manuels de ce type sont difficiles à créer parce qu'il n'y a pas de sources sérieuses de la fréquence des expressions figées. Aucune étude de ce type n'existe actuellement pour la langue française, ni pour la langue polonaise.

En 1979 paraissent à Bucarest les *Exercices sur les expressions idiomatiques* d'A.Negreanu qui peuvent être considérés comme l'un des premiers livres de ce type, à côté des *Expressions idiomatiques en français vivant* de R.C.Kelly (1974). Pourtant, le premier manuel important de phraséologie française crée en France a été rédigé par R.Galisson en 1984(b). Il s'agit d'un livret intitulé *Les mots-mode d'emploi. Les expressions imagées*. C'est un ouvrage d'exercices sur les expressions imagées qui s'appuie sur le *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées* (1984a) du même auteur. Ce livre propose une pléthore d'exercices qui contribuent indubitablement à une meilleure maîtrise des expressions figées. Il suffit de penser aux nombreux exercices de substitution, recomposition, déduction, modification, etc. Mais les exercices portant sur le contenu sémantique sont plutôt rares ainsi que ceux qui esquissent une pragmatization des expressions figées. Les exercices situant certaines expressions imagées dans un contexte font presque complètement défaut : un exercice appelé *mise en situation* s'adresse à des francophones qui doivent inventer eux-mêmes des situations et des dialogues pour la mise en oeuvre des expressions figées. Dans les années 80 du XX^e s., V.Bárdosi publie deux livres qu'il faut signaler. Il s'agit des *Locutions françaises en 150 exercices* (1983) et de l'ouvrage intitulé *De fil en aiguille. Les locutions françaises : recueil thématique et livre d'exercices* (1986) qui comprend un dictionnaire phraséologique assorti d'exercices de mémorisation. La série d'exercices permet aux usagers d'approfondir les connaissances acquises.

V.Bárdosi met l'accent sur des exercices mettant en rapport les simples locutions, les définitions développées et les concepts-clés. Ces derniers temps, I.González Rey (2007) a publié *La didactique du français idiomatique*, livre qui se compose d'une partie théorique qui introduit à la problématique, et d'une partie pratique sous forme d'exercices phraséologiques. Le matériau phraséologique a été divisé en quelques groupes tels que énoncés idiomatiques (expressions de la conversation), syntagmes idiomatiques (expressions imagées), collocations et parémies. À chaque catégorie on destine quatre leçons. Le livre contient des exercices à deux niveaux (niveau 1 et niveau 2), un glossaire thématique et les corrigés.

Aux étudiants polonais apprenant le français, il faut conseiller avant tout trois manuels phraséologiques importants : *Idiomy francuskie w ćwiczeniach* (1998) de K.Stawińska, *Słownik idiomów francuskich z ćwiczeniami* (2004) de K. Stawińska et les manuels de L.Zaręba publié en 2008 et 2010, sous le titre *Z francuskim za pan brat – ćwiczenia. À tu et à toi avec le français – exercices*. C'est un livre en deux volumes qui correspondent à deux niveaux de connaissance de la langue : B1/B2 et B2/C1. L.Zaręba propose des exercices phraséologiques très divers, inspirés parfois, il semble, des ouvrages et des suggestions phraséodidactiques de R.Galisson (1983, 1984 a, b). Dans un premier volume, l'auteur divise toutes les expressions traitées en trois grands groupes : locutions nominales, locutions verbales (imagées et non-imagées), et locutions-phrases, en proposant différents exercices pour chaque catégorie. Le deuxième volume contient des exercices divisés en groupes thématiques, p.ex. phraséologie du corps humain, phraséologie animale, etc. Parallèlement, dans son *Słownik idiomów francuskich z ćwiczeniami* (2004), K.Stawińska présente des exercices phraséologiques divers, à savoir exercices de complétion, de traduction, exercices où l'étudiant devrait donner l'équivalent phraséologique français pour une expression polonaise, et différents exercices phraséologiques sur les textes. Par contre, dans le manuel *Idiomy francuskie w ćwiczeniach* (1998) ce sont les exercices de complétion (à inducteur formel) qui dominent nettement. De plus, un chapitre contient des exercices où l'étudiant doit attribuer des expressions synonymiques aux locutions données, un autre ceux consistant à chercher des équivalents français. Deux chapitres comportent aussi des exercices de traduction (en français et en polonais).

4. Techniques et stratégies phraséodidactiques

Dans le troisième chapitre de son ouvrage intitulé *Des mots pour communiquer-Éléments de lexicométhodologie*, R.Galisson (1983) expose les suggestions, les unes des premières, concernant la didactique des locutions idiomatiques en français. L'idée maîtresse de Galisson a pour axe sa conviction que c'est à l'apprenant lui-même qu'il appartient de mettre au point une stratégie d'approche des expressions figées. Il dit (1983 :78) : « Au bout du compte, dans le domaine des vocabulaires, on n'a les moyens d'enseigner que le sens approximatif et un rudement d'usage des items rencontrés. Pour le reste, c'est à l'apprenant de se consti-

tuer son mode d'emploi personnel, en observant le fonctionnement des mots qui font problème pour lui. » L'accent mis sur le **travail individuel de l'apprenant** est le point de départ des suggestions de R.Galisson qui se ramènent à **deux types d'activités complémentaires** :

1. la constitution d'un auto-dictionnaire personnalisé,
2. la pratique d'exercices et d'auto-exercices de familiarisation et de création.

La constitution de l'auto-dictionnaire personnalisé comporte quatre étapes :

1. Étape de décodage des locutions, la découverte de leur sens au moyen d'un dictionnaire. C'est la démarche sémasiologique de la *forme* au *contenu*.
2. Étape dite onomasiologique où l'apprenant passe du *contenu* à la *forme*.
3. Étape dite analogique où l'apprenant effectue une comparaison contrastive des locutions en parenté sémantique.
4. À la quatrième étape, l'apprenant revient à la démarche sémasiologique contrastive à travers une analyse corrélationnelle lui permettant de découvrir certains traits pertinents des locutions comparées.

Ainsi, l'étudiant commence à se constituer son propre dictionnaire d'expressions figées à partir des conversations des Français, en écoutant la radio ou en regardant la télé. À ce stade, il se sert d'un dictionnaire monolingue ou bilingue parce qu'il s'agit de bien comprendre le sens d'une unité et de trouver son équivalent le plus juste dans la langue maternelle. Par contre, l'enseignant doit montrer à l'étudiant la nécessité de ce travail parce qu'il faut que l'apprenant soit motivé et tout à fait conscient des avantages que peut lui procurer le travail avec le dictionnaire. Cette première étape exige donc le plus d'efforts de la part de l'étudiant.

En ce qui concerne la deuxième étape, onomasiologique, la tâche de l'étudiant consiste à trouver pour chaque expression qu'il a notée, une étiquette sémantique résumant de façon la plus pertinente possible la notion fondamentale de l'expression, p.ex. locution *toucher sa bille* peut être réduite à l'étiquette sémantique *compétence*. L'étudiant trouve donc pour chaque locution son sème-noyau le plus adéquat. Il peut choisir l'étiquette qui lui semble la plus juste, par conséquent on peut s'imaginer quelques solutions différentes possibles pour une même expression. Mais l'essentiel est que l'apprenant se rende bien compte du sens.

Puis, à la troisième étape, l'apprenant doit passer à un autre dictionnaire d'encodage, cette fois-ci réalisé selon la procédure analogique. Cette étape a pour but de relever les relations de sens existant entre les séries synonymiques et l'étudiant doit s'apercevoir que plusieurs expressions peuvent correspondre à une seule notion, qu'elles ont le même noyau sémique. P.ex. les expressions *avoir la main heureuse*, *décrocher le gros lot*, *être né coiffé* peuvent être rangées sous la même étiquette sémantique *chance*. Il faut ajouter que l'étudiant saisit mieux les nuances de sens et de style existant entre des unités figées des séries synonymiques s'il a trouvé de bons équivalents dans sa langue maternelle.

La quatrième étape mentionnée par R.Galisson consiste en une analyse corrélationnelle. Il s'agit de comparer deux expressions ayant une même étiquette sémantique en relevant leurs traits pragmatiques pertinents, c'est-à-dire les mar-

ques d'usage en situation. À titre d'illustration, pour les phraséologismes *avoir un coup dans le nez* et *se piquer le nez*, qui ont le même noyau sémique *ivresse*, l'apprenant doit trouver que le premier se réfère à l'état accidentel tandis que le deuxième à l'état habituel. Cette tâche de l'apprenant devrait être éventuellement secondé par l'enseignant.

La deuxième proposition de R.Galisson concerne les **exercices** susceptibles d'amener les apprenants à la maîtrise de l'emploi des locutions idiomatiques. L.Zaręba (2004 : 165-166) cite quelques types d'exercices proposés par R.Galisson:

1. Exercices de recomposition à caractère ludique.
2. Exercices de substitution à triple inducteur : contextuel, définitoire et formel.
3. Exercices de complétion de trois sortes :
 - à inducteur formel,
 - à inducteur sémantique,
 - à inducteur contextuel multiple.

Cet exercice consiste à compléter les locutions proposées en choisissant dans la liste d'appoint les composants qui manquent (exercice à inducteur formel) ou en s'aidant des étiquettes sémantiques proposées (exercice à inducteur sémantique).

P.ex. *son grain de sel, partir les pieds* , *c'est*
 *que le roquefort, ne pas avoir les yeux*

Éléments à ajouter : *dans sa poche, mettre, devant, plus fort.*

4. Exercices de restitution de trois types :
 - à inducteur iconique,
 - à inducteur mimétique,
 - à inducteur définitoire progressif.
5. Exercices de modification de deux types :
 - la cacographie,
 - jeux de mots (pouvant épouser diverses formes).

Ce type d'exercices consiste à relever p.ex. dans les textes publicitaires des jeux de mots réalisés à partir de la modification de certains éléments de locutions idiomatiques, à restituer les locutions transformées dans leur forme primitive, enfin à gloser les jeux de mots. À titre d'exemple, locution modifiée : *Mettez la puce à l'oseille* ; locution restituée : *Mettez la puce à l'oreille* ; glose : « faites entrer le microordinateur (la puce) dans les banques » (l'oseille = argent).

6. Exercices de mobilisation :
 - à indicateur formel,
 - à indicateur sémantique.
7. Exercices de traduction.
8. Exercices de situation / contextualisation.
9. Exercices de sémantisation.

Dans ces exercices, on propose à l'apprenant un micro-système idiomatique, c'est-à-dire un système synonymique ou dérivationnel. Il s'agit de trouver un trait sémantique commun (étiquette sémantique), puis des traits sémantiques distinctifs, p.ex. *forcer la main – mettre le couteau sous la gorge*.

10. Exercices de pragmatisation.

Dans ce cas-là, pour une locution proposée, il s'agit de trouver une situation et un contexte dans lesquels elle peut être employée. Ensuite, il faut déceler les traits pragmatiques pertinents. Exemple : *toucher sa bille*. Contexte possible: – *Qui a réparé ta bagnole ?* – *C'est Robert !* – *Oh, celui-là, il touche sa bille !* Situation : conversation entre deux amis, dans un garage. Traits pragmatiques pertinents : le locuteur est admiratif pour celui auquel cette locution s'applique ; la locution est valorisante pour la personne dont on parle.

Quelques **stratégies phraséologiques intéressantes** apparaissent aussi dans le texte de S.Ettinger (1992). Il donne donc quelques propositions concrètes qui devraient faciliter l'acquisition-apprentissages des locutions figées, à savoir :

1. Tout d'abord il faut citer l'expression idiomatique dans un contexte suffisamment large. La définition développée, la traduction et la recherche d'une expression équivalente en langue maternelle contribuent à la compréhension de l'expression idiomatique.
2. Tout en restant dans le cadre purement linguistique, il faut ensuite tenir compte des restrictions classématiques et grammaticales et essayer de définir le niveau de langue.
3. Dans la pragmatisation proprement dite des expressions idiomatiques, l'apprenant doit répondre aux questions suivantes : Qui emploie cette expression en s'adressant à qui, dans quelle situation (quand, où) et avec quelles intentions ? Les réponses nous permettent d'établir une relation entre les sujets qui parlent et ceux qui écoutent et elles devraient nous permettre également la compréhension des connotations inhérentes.

Le problème de l'acquisition des compétences phraséologiques ainsi que la question des stratégies phraséodidactiques apparaissent aussi dans les travaux de J.-P.Colson (1992, 1995). Un premier principe général indiqué par J.-P.Colson (1992), qui vaut pour l'enseignement des différentes unités phraséologiques et particulièrement pour les expressions verbales et collocatives (ces expressions sont les plus difficiles selon Colson), concerne le **contexte**. Quelle que soit la méthode choisie, il faut veiller à présenter les expressions dans leur contexte. L'idéal serait de situer l'expression dans un texte. Un moyen très simple est de demander aux étudiants de souligner dans un texte toutes les expressions et de tenter ensuite d'en donner la signification et la valeur affective (ironie, humour, registre, etc.) en se basant sur le contexte linguistique (les autres phrases) ou même extra-linguistique (la situation en question, le personnage ou le pays dont on parle, etc.). D'autres exercices peuvent consister à imaginer un contexte possible pour telle ou telle expression, ou à choisir la bonne solution parmi d'autres, dans un test à choix multiples. La deuxième chose qu'il faut accentuer est la **réention à long terme des expressions figées**. De nombreux traducteurs déduisent du contexte le sens des expressions idiomatiques qu'ils rencontrent, mais ils ne les utilisent pas lors d'une composition écrite ou orale en langue étrangère. Pour acquérir les expressions idiomatiques, il faut donc que les étudiants soient confrontés à un matériel (interviews, textes, romans, etc.) qui contient ces struc-

tures. L'idéal serait p.ex. de concevoir, sur cassettes vidéo, un certain nombre de situations riches en expressions figées. Le support visuel apparaît comme un renforcement puissant de la rétention des expressions en situation. La rétention à long terme des expressions peut être aussi favorisée par des exercices basés sur les synonymes et antonymes, ou bien par le classement par champs sémantiques. De plus, l'enseignement des expressions idiomatiques et verbales peut être **assisté utilement par l'ordinateur**. La création d'une banque de données phraséologiques bilingues peut se révéler fort utile aux apprenants. Dans cette banque de données chaque expression devrait idéalement être reprise dans son contexte original : il suffirait de recopier l'extrait du roman ou de l'article de journal où intervient l'expression.

J.-P.Colson (1995) parle de quelques étapes qui sont nécessaires pour travailler les expressions figées du point de vue de la didactique traductologique, à savoir :

- Le dépistage des phraséologismes. Une première étape consiste à déceler dans le texte à traduire tous les usages propres à une expression figée.
- L'analyse sémantique. Dans un second temps, les phraséologismes découverts par le traducteur doivent faire l'objet d'une analyse par réseaux de signification.
- L'analyse contextuelle et macrostructurelle. Dans un troisième temps, le futur traducteur se doit de situer les phraséologismes par rapport au contexte linguistique et extralinguistique.

Par contre, L.Wéry (2000) parle des **médias** qui offrent du matériel de travail facile à exploiter pour travailler des expressions figées en classe de FLE. Il mentionne tout d'abord le **slogan publicitaire**. Ces slogans sont omniprésents dans notre quotidien. Ils sont souvent supportés par un autre canal que la langue : l'image, mobile (T.V.) ou immobile (affiche). Celle-ci, la plupart du temps, peut considérablement faciliter la compréhension du slogan. L.Wéry (ibidem) suggère aussi d'exploiter les **titres de presse** qui sont particulièrement riches en expressions idiomatiques. La publicité apparaît exploitable à tous les niveaux tandis que la presse reste davantage exploitable à des niveaux moyens ou avancés. De plus, L.Wéry (ibidem) parle également des **films**. Le travail sur des extraits de films en français lui semble très intéressant à plusieurs niveaux. On peut p.ex. demander aux étudiants de relever les expressions sur un extrait préalablement choisi et ensuite, de les travailler selon différentes grilles. Après le repérage et les explications de compréhension, on peut passer à la production avec des saynètes, des jeux de rôles inspirés directement du film. Le cinéma générerait plutôt des exercices oraux, la presse et la publicité des exercices écrits.

5. Techniques et stratégies phraséodidactiques mises en pratique – revue

L'application des suggestions phraséologiques surcitées (avant tout celles de R.Galisson) est bien visible dans le **manuel phraséologique de L.Zareba (2008)**, intitulé *Z francuskim za pan brat. Ćwiczenia (À tu et à toi avec le français. Exercices*

cices). Ce manuel, récemment publié, cherche à remplir une lacune, tout le temps grave, au marché phraséologique francophone en Pologne. Le but de cet ouvrage, destiné à la jeunesse scolaire du secondaire apprenant le français, est de lui fournir un outil lui permettant une meilleure connaissance et l'assimilation pratique des locutions les plus typiques et les plus fréquentes du français. La maîtrise du fonds phraséologique d'une langue, comme le dit l'auteur du manuel (Zaręba, 2008 :7), est la condition indispensable d'une bonne capacité communicative. La première étape de chaque acte de communication verbale est la compréhension du message de notre interlocuteur sans quoi le processus de communication serait impossible. À cette étape de décodage le répertoire phraséologique du récepteur doit être large. À l'étape de la production du discours ce répertoire peut être plus restreint, voire limité à notre façon individuelle de s'exprimer. La possession d'un riche fonds phraséologique nous permet donc de bien comprendre et de s'exprimer d'une façon plus expressive et variée.

Le manuel contient quelques types de groupements de mots plus ou moins lexicalisés, notamment :

- les locutions idiomatiques, c'est-à-dire celles dont le sens ne se laisse pas dégager du sens de leurs éléments constitutifs, p.ex. *se fourrer le doigt dans l'oeil, poser un lapin à qqn.*
- les locutions partiellement lexicalisées, p.ex. *remporter un succès, dormir comme une marmotte.*
- les stéréotypes verbaux tels que p.ex. *dévorer des yeux, rester sans écho.*

Les exercices ont été disposés selon l'ordre formel qui suit : 1. locutions nominales, 2. locutions verbales, 3. locutions nomino-verbales (locutions-phrases). À l'intérieur de chacune de ces parties, on a distingué des catégories formelles particulières. Ainsi les locutions nominales se subdivisent en locutions proprement nominales, adjectivales, adverbiales, prépositives et conjonctives. Les locutions verbales, à leur tour, ont été divisées en deux grandes parties, à savoir en locutions imagées (relevant le plus souvent du registre familier et populaire) et non-imagées (appartenant, dans la majorité des cas, à la langue standard). Les locutions nomino-verbales contiennent par contre quelques groupes formels tels que proverbes, maximes, dictons, locutions exclamatives et interrogatives, etc. Cette organisation du matériau phraséologique est un choix arbitraire de l'auteur, mais elle permet de mettre de l'ordre conceptuel dans la masse des locutions sélectionnées.

L'auteur du manuel propose au lecteur un recueil d'exercices phraséologiques très divers, tels que p.ex.

- des exercices qui consistent à expliquer le sens des locutions et à trouver leurs équivalents polonais ;
- des exercices d'association où il faut faire correspondre les sens (expliqués en français ou en polonais) à des locutions données ;
- des exercices où le lecteur doit décider si des définitions données sont exactes (il doit mettre la réponse *vrai* ou *faux*) ;
- des exercices qui consistent à trouver des équivalents polonais des expressions citées en s'appuyant sur des définitions entre parenthèses (en polonais ou en français) ;

- des exercices de complétion de différentes sortes;
- des exercices de traduction qui consistent à traduire en polonais ou en français des expressions figées ou bien des phrases tout entières qui comportent des phraséologismes;
- des exercices d’association où il faut lier des expressions françaises à leurs équivalents polonais ;
- des exercices qui consistent à expliquer en français le sens d’une locution donnée ;
- des exercices où le lecteur doit terminer des locutions-phrases, p.ex. des proverbes .

Le manuel phraséologique de L.Zaręba peut être exploité tantôt dans le travail individuel de l’élève tantôt dans le travail en classe. À la fin du livre on a situé les solutions des exercices (corrigés) qui permettent à l’élève la vérification de son travail.

Un autre manuel phraséologique francophone bien intéressant a été publié ces derniers temps par **I.González Rey (2007)** sous le titre *La didactique du français idiomatique*. Le livre (appelé par l’auteur « méthode ») offre la possibilité d’accéder à deux niveaux d’entraînement des expressions figées du français langue étrangère, avec l’aide d’un glossaire thématique situé à la fin de l’ouvrage. Les expressions réparties sur les deux niveaux suivent deux types de démarches différentes. La première aborde l’utilisation de ces expressions par le biais d’activités centrées sur les composants, avec des exercices lacuniers à remplir à l’aide du lexique propre de ces séquences, afin de rendre plus agréable et facile le travail de les stocker en mémoire. La seconde porte, d’une part, sur la structure syntaxique et l’aspect sémantique, et d’autre part, sur le discours, visant ainsi à approcher les patrons de construction de la forme et du sens des expressions ainsi que les conditions d’énonciation et leur mise en pratique.

Les apprenants visés dans cette méthode sont tous ceux qui désirent s’initier à la phraséologie du français langue étrangère dès le niveau A jusqu’à sa maîtrise au niveau C. Les capacités travaillées doivent amener l’apprenant non seulement à la sensibilisation mais aussi à la possession active d’unités figées disponibles dans son fonds lexical pour le maniement de la langue à un niveau qui égale celui d’un locuteur natif. Cet ouvrage est donc un outil complémentaire pour la bonne acquisition d’un niveau idiomatique.

La typologie présentée dans les deux niveaux est simplifiée en trois groupes :

- les expressions idiomatiques,
- les collocations (syntagmes figés à sens compositionnel),
- les parémies (phrases gnomiques à sens complet).

Dans le premier groupe on distingue deux sous-ensembles :

- les énoncés idiomatiques (expressions de la conversation composées de formules routinières et d’expressions familières),
- les syntagmes idiomatiques (expressions imagées formées à partir du lexique des animaux, du corps humain, des aliments, etc.)

Chaque groupe comprend quatre leçons pour les deux niveaux, constituées à leur tour d’une série de cinq exercices dont les corrigés se trouvent à la fin de cha-

cun des groupes. À l'intérieur de chaque leçon sont explicités les objectifs, de nature variée (formelle, sémantique et pragmatique) dès le début de l'exercice, avant même de formuler les consignes, dans le but de créer des stratégies d'anticipation.

En ce qui concerne des démarches didactiques, elles englobent les compétences d'encodage et de décodage d'unités phraséologiques contemporaines et fréquentes au quotidien, au moyen d'exercices portant sur des expressions :

- à compléter,
- à repérer,
- à traduire,
- à reproduire,
- à réemployer, etc.

Les activités proposées prétendent satisfaire les attentes de l'apprenant en ce qui concerne les mécanismes mis en place dans la formation des expressions phraséologiques du français, et réduire ses difficultés lors de son apprentissage en respectant la progression des connaissances et l'acquisition de compétences allant de la compréhension à la production.

Les exercices proposés au lecteur de ce manuel englobent différents types d'exercices phraséologiques. Ci-dessous nous en citons les exemples :

- Employez les expressions données dans le contexte convenable.
- Choisissez l'expression qui convient le mieux pour compléter les phrases. Plusieurs réponses sont possibles.
- Reliez les phrases et les expressions ci-dessous.
- Remplacez l'expression donnée par d'autres qui expriment la même chose.
- Réagissez devant les propositions données en employant les expressions citées.
- Choisissez une expression convenable parmi les possibilités offertes. Adaptez-la au contexte donné.
- Employez les expressions données dans les dialogues.
- Complétez l'expression avec un nom/ un verbe en vous aidant de l'initiale et de la définition.
- Trouvez le deuxième terme des noms composés en vous aidant de la définition.
- Cherchez l'élément qui manque dans les expressions binômes données.
- Reliez avec des flèches les expressions antonymiques.
- Réduisez les collocations données à un seul terme. Choisissez celui qui convient le mieux.
- Donnez l'équivalent collocationnel du terme simple.
- Cherchez la collocation correspondant à la définition donnée.
- Reliez les deux parties des proverbes.
- Complétez les parémies avec les noms de villes / les noms d'animaux / des chiffres.
- Reliez les proverbes et les concepts (tels que p.ex. richesse, amitié, honnêteté, etc.)
- Paraphraser les conseils donnés dans les proverbes. Quelles sont les conclusions que vous en tirez ?

- Cherchez des proverbes synonymiques.
- Trouvez parmi ces proverbes les opposés à ceux ci-dessous.
- Complétez les proverbes avec des termes liés à la religion. Quel est celui qui est le plus utilisé ?
- Un des termes est faux. Cherchez le terme exact.
- Les proverbes sont mélangés deux à deux. Rétablissez-les correctement.
- Complétez le dialogue avec les expressions données.
- Repérez et soulignez les formules figées de la conversation. Analysez la valeur argumentative des expressions repérées.
- Expliquez dans quelles situations emploie-t-on ces expressions.
- Traduisez les expressions données dans votre langue.
- Cherchez des expressions contenant un substantif (p.ex. le mot *oeil*) dans toutes les catégories : verbale, adverbiale, proverbiale, nominale, adjectivale, exclamative.
- Classez les expressions p.ex celles sur la mort selon leur degré de transparence sémantique, en séquences : *compositionnelles*, *figurées* et *opaques*. Justifiez votre réponse.
- Cherchez des verbes supports pour former des collocations verbales avec et sans article, à l'aide du mot-clé donné.
- Expliquez le sens idiomatique des collocations données.
- Cherchez des proverbes ayant la structure demandée, p.ex. structure bimembre sans verbe (*à bon chat, bon rat*), avec le verbe (*l'homme propose et Dieu dispose*), avec conjonction (*quand le chat n'est pas là, les souris dansent*), avec relatif (*qui trop embrasse mal étreint*) ; structure unimembre sans verbe (*nul bien sans peine*), avec verbe : phrase indépendante (*tous les chemins mènent à Rome*), avec verbes : phrase subordonnée (*il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué*).
- Choisissez un proverbe pour illustrer les scènes données.
- Remettez dans l'ordre les mots de ces proverbes.

Le livre *La didactique du français idiomatique* est complété par un glossaire thématique qui recueille l'ensemble des expressions travaillées, en respectant l'ordre de présentation des deux niveaux.

6. Conclusion

Aujourd'hui la nécessité de développer des compétences phraséologiques en langue étrangère est déjà une question indiscutable, comme le confirme même le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Ce qui reste à discuter encore ce sont les outils, techniques et stratégies qu'on peut adopter pour faciliter ce processus. L'exploitation de documents authentiques ou de nouvelles technologies (telles que l'ordinateur et l'internet) semble intéressante et motivante en même temps pour les apprenants et les enseignants. Face aux besoins d'échanges interculturels dans notre société contemporaine, le marché pédagogique de-

vrait être ouvert aux manuels phraséologiques. Leur nécessité reste incontestable, d'autant plus que la didactique de la phraséologie est un domaine peu exploité jusqu'à présent. L'exploitation des dictionnaires phraséologiques et des manuels servant à développer les compétences phraséologiques est inhérente à chaque processus d'acquisition-apprentissage d'une langue étrangère parce qu'elle permet d'approfondir la connaissance pratique d'une langue dans un aspect communicatif.

Références citées

- Colson, J.-P. 1992. Ébauche d'une didactique des expressions idiomatiques en langue étrangère. *Terminologie et Traduction*, n° 2/3, 165-181.
- Colson, J.-P. 1995. Quelques remarques sur l'enseignement de la phraséologie aux futurs traducteurs et interprètes. *Le langage et l'Homme*, vol. XXX, n° 2-3, 147-156.
- Daniels, K. 1983. Neue Aspekte zum Thema Phraseologie in der gegenwärtigen Sprachforschung. *Muttersprache*, Teil 3.
- Ettinger, S. 1992. Techniques d'apprentissage des expressions idiomatiques. In G.u.a.Dorion, *Le français aujourd'hui: une langue à comprendre*, 98-109. Frankfurt: Diesterweg.
- Galisson, R. 1983. *Des mots pour communiquer. Éléments de lexicométhodologie*. Paris: Clé International.
- González Rey, I. 2007. *La didactique du français idiomatique*. Belgique, InterCommunications & E.M.E.
- Schouten-Van Parreren, C. 1985. *Woorden leren in het vreemde-taalonderwijs*. Academisch proefschrift ter verkrijging van de graad van doctor in de sociale wetenschappen aan de Vrije Universiteit te Amsterdam, Apeldoorn: Van Walraven.
- Wéry, L. 2000. Approche des expressions idiomatiques en FLE. *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXV, n° 4, 215-232.
- Wotjak, B. 1996. Redewendungen und Sprichwörter. Ein Buch mit sieben Siegeln? Einführung in den Themenschwerpunkt. *Fremdsprache Deutsch* 15: 4-9.
- Zaręba, L. 2004. *Szkice z frazeologii porównawczej francusko-polskiej i polsko-francuskiej*. Kraków: Księgarnia Akademicka.

Dictionnaires cités

- Bernet, Ch., Rézeau, P. 1989. *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*. Paris: Seuil.
- Cellard, J. 1982. *Ça mange pas de pain! 400 expressions familières et voyoutes de la France et du Québec*. Paris: Hachette.
- Cellard, J., Dubois, G. 1985. *Dictons de la pluie et du beau temps*. Paris: Belin.
- Dournon, J. Y. 1986. *Le dictionnaire des proverbes et des dictons de France*. Paris: Éd. Hachette.
- Duneton, C. 1990. *Le Bouquet des expressions imagées, Encyclopédie thématique des locutions figées de la langue française*. Paris: Seuil.

- Galisson, R. 1984a. *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*. Paris: Clé International.
- Guillemard, C. 1986. *Les mots d'origine gourmande*. Paris: Belin.
- Jouet, J. 1990. *Les mots du corps dans les expressions de la langue française*. Paris: Larousse.
- Laffleur, B. 1984. *Dictionnaire des expressions*. Paris: Bordas.
- Lair, M. 1989. *À la fortune du pot*. Paris: Éd. Acropole.
- Lair, M. 1990. *Les bras m'en tombent*. Paris: Éd. Acropole.
- Lis, M., Barbier, M. 1980. *Dictionnaire du gai parler. 4500 expressions traditionnelles et populaires*. Paris: Mengès.
- Rey, A., Chantreau, S. 1994. *Dictionnaires des expressions et locutions figurées*. Paris: Le Robert.
- Wathelet, J.-M. 1985. *Dictons des bêtes, des plantes et des saisons*. Paris: Belin.
- Weil, S., Rameau, L. 1981. *Le Trésor des expressions françaises*. Paris: Belin.
- Zaręba, L. 1973. *Frazeologiczny słownik francusko-polski*. Warszawa: WP.
- Zaręba, L. 1984. *Wybór polsko-francuskich frazeologizmów czasownikowych*. Kraków: Wydawnictwo UJ.
- Zaręba, L. 1995. *Frazeologiczny słownik polsko-francuski*. Warszawa: PWN.
- Zaręba, L. 2000. *Słownik idiomatyczny francusko-polski*. Kraków: Universitas.
- Zaręba, L., Kochan, B. 1999. *Idiomy polsko-francuskie*. Warszawa: PWN.

Manuels cités

- Action 3*. 1999. Santillana: Clé International.
- Allons-y 2*. 1997. Edelvives, Baula, Ibaizabal.
- Bárdosi, V. 1983. *Locutions françaises en 150 exercices*. Budapest: Tankönyvkiadó.
- Bárdosi, V. 1986. *De fil en aiguille. Les locutions françaises: recueil thématique et livre d'exercices*. Budapest: Tankönyvkiadó.
- Galisson, R. 1984b. *Les mots-mode d'emploi. Les expressions imagées*. Paris: Clé International.
- González Rey, I. 2007. *La didactique du français idiomatique*. Belgique, InterCommunications & E.M.E.
- Kelly, R. C. 1974. *Expressions idiomatiques en français vivant*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Le Nouvel espace 2*. 1995. Paris, Hachette FLE.
- Negreanu, A. 1979. *Exercices sur les expressions idiomatiques françaises*. Bucarest: Editura Didactica si pedagogika.
- Stawińska, K. 1998. *Idiomy francuskie w ćwiczeniach*. Warszawa: WP.
- Stawińska, K. 2004. *Słownik idiomów francuskich z ćwiczeniami*. Warszawa: Poltext.
- Vocabulaire. Entraînez-vous* (niveau avancé). 1993. Paris: Clé International.
- Zaręba, L. 2008. *Z francuskim za pan brat. Ćwiczenia z frazeologii francuskiej dla młodzieży szkolnej*. Poznań: Wydawnictwo Nowela.
- Zaręba, L. 2010. *À tu et à toi avec le français. Exercices de phraséologie française pour les étudiants*. Poznań: Wydawnictwo Nowela.